L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. | NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 AVRIL 1863 | Entre les rues Bienville et Conti

Nouvelle-Orléans :

MERCREDI MATIN, 15 AVRIL 1863

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shériff, à 10 1/2 heures, le fonds du magasin de marchandises sèches soulignées, Chartres et Hôpital.

Par G. Lamarque, à son magasin d'encan, marchandises sèches.

Par Phinney & Amory—sur la Levée, secre et mélasse.

Par les mêmes—en vieux bassin, la goélette Adeline.

Par R. Scott—No 64, rue de la Vieille Levée, porcelaine, glaces, &c.

Par R. T. Montgomery—rue de l'Esplanade, face à la rue Tréme, jolis meubles, tableaux, piano, argenterie—Aussi, côté de la rue Julia, la goélette Virtue.

Par D. E. Murphy—succursale Marais et Orléans, au stock de pouvoirs.

Par P. H. Flynn—presque en face de la rue Poydras, la goélette Troy.

Par H. Offman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 61, marchandises sèches, articles de fantaisie, &c.—Aussi, au même endroit, marchandises sèches.

Par Kostar & Son, à 10 heures, à la salle d'encan, rue du Camp, No 73—marchandises sèches de saison, linge d'été, chapeaux, &c.

Nouvelles de la baie de Berwick.

Le journal officiel a été autorisé par le général Sherman à publier les nouvelles suivantes reçues hier au quartier général :

Le bélier, *Queen of the West*, a été détruit ce matin, à 10 heures, par nos canonnières sur le Grand Lac. Tout son équipage a été capturé. L'ennemi a dynamité hier soir sa travaux de défense à Centreville, et s'est retiré en gagnant les hauts sur les bords de Bayou Tèche—On croit que la force rebelle sera capturée. L'ennemi est maintenant entre les troupes du général Grover et celles du général Emory. Le premier a réussi à se porter sur les derrières de l'ennemi et intercepter sa retraite.

De notre correspondant spécial, dit l'*Era*, sous avons reçu quelques nouvelles additionnelles que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

14 avril 1863.

L'expédition a parfaitement réussi jusqu'à présent. On a vivement escarmouché hier et ce matin et l'on s'est aperçu que les rebelles évacuaient Centreville et étaient en pleine retraite. On croit qu'ils seront pris en flanc par le général Grover.

Le *Queen of the West*, récemment pris par les rebelles et qui nous a causé tant d'inquiétude, a été détruit par nos canonnières ce matin. Tout son équipage a été capturé. La canonnière *Diana* qui se trouve dans une position difficile sera probablement recapturée ou détruite. Je vous enverrai d'amples détails à la première occasion. Nos troupes sont dans de bonnes dispositions.

Des nouvelles plus récentes ajoute l'*Era* disent que les rebelles ont abandonné leurs travaux de défense en y laissant leurs canons et leurs munitions.

Les nègres en Floride.

Le *Republican* de Savannah, du 25, publie l'article suivant sur les récentes opérations en Georgie et en Floride :

De l'expédition des nègres en Floride, nous n'avons rien à craindre de sérieux. Nous espérons seulement que l'ennemi viendra concentrer ses forces entières de citoyens américains et d'Africains à Jacksonville. Ce sera un grand avantage pour les propriétaires de ces pauvres victimes aliénées. Ils auront alors la perspective de recouvrer leur propriété volée, pourvu qu'elle soit assez loin des canonnières pour être prise. Le Dieu que les nègres puissent jamais livrer aux blancs un combat sérieux est simplement ridicule. Il faut répéter que M. Thayer réussira dans son plan de colonisation de la Floride et qu'il encouragera les colons, afin que nous ayons la chance de prendre toute la bande, blanc et noirs, sans être obligés d'aller trop loin pour leur faire la chasse.

ARRESTATION DE M. CHAS GAYARRÉ—Le correspondant du *Sun* de Baltimore, à New-York, écrit à ce journal, à la date du 30 :

M. Murray, marshal des Etats Unies a arrêté, samedi, M. Charles Gayarré qui est parti de Tampico le 23 février, et qu'on croyait être venu ici afin d'acheter des marchandises pour la Confédération du Sud. Il a été envoyé au Fort Lafayette par ordre du département de la guerre. Il a transporté, dans sa demeure, deux sacs de linguée qu'il avait apportés de Tampico.

ROSECRANZ EST IL EN DANGER!

Suivant nos dernières nouvelles du Kentucky, la colonne rebelle sous le général Pegram, qui avait pénétré dans l'Etat, se replisit promptement devant les forces fédérales. Cette invasion ne la part des rebelles avait sans doute un double but, d'enlever des provisions d'abord et ensuite de forcer une portion de l'armée de Rosecranz à venir défendre le Kentucky, car on dirait que le général Rosecranz a quitté sa position en effet et que le général Johnston a fait une marche sur Murfreesboro. Le général Rosecranz est-il en danger ?

C'est là la question. Il occupe le point le plus exposé et le plus avantageux pour une concentration de forces rebelles, dans le but de faire une trouée dans notre cercle militaire, car il se trouve sur le chemin de Nashville et sur la voie directe qui conduit à Louisville et Cincinnati. Nous osons dire qu'il s'est fait une position très forte à Murfreesboro ; mais, puisqu'il redoute d'être tourné par le flanc droit ou par le flanc gauche, son armée devrait être promptement renforcée, et de manière à le mettre en mesure de se défendre et de se mesurer avec l'ennemi en rase campagne, s'il est nécessaire de protéger ses lignes de communication avec sa base d'approvisionnements. Nous pensons que le gouvernement est pleinement renseigné du rapport exact de la position qu'occupe le général Rosecranz et sur les dangers qui le menacent. Nous avons une grande confiance dans sa vigilance, son sagacité, son habileté, sa bravoure et dans son héroïque armée, mais il ne doit pas rester exposé aux chances de concentration des forces sécessionnistes venant de la Virginie et du Sud-Ouest, combinées avec celles du général Johnston.

(*N. Y. Herald.*)

DE HOLLY SPRINGS.

Des personnes venues de Holly Springs et qui nous ont fait une visite en ville, nous apportent les dernières nouvelles du comté de Marshall. Le pays est délivré pour le moment de l'ennemi, et les planteurs, avec les petites ressources qui leur restent, se livrent à toute espèce d'efforts pour faire une récolte. Les ravages de l'ennemi ont été cependant moins grands qu'on l'a dit. Holly Springs est en ruines—Toute la partie commerçante du bourg et beaucoup de résidences particulières ont été vandalisquement détruites. De la population travailleuse qui n'a pas été enlevée, la majeure partie avait été contrainte en lieu de sûreté.

Le concert de charité.

Avant de parler du beau et légitime succès obtenu par le grand concert de charité, qui a été donné lundi soir dans la salle brillamment garnie de l'Opéra c'est un devoir agréable pour nous de rendre hommage aux charitables dames, sous le patronage desquelles cette soirée a été organisée et aux estimables citoyens qui leur ont donné un concours spécial. Quant aux artistes amateurs qui ont contribué de leur talent à l'éclat de cette solennité musicale, ils ont trouvé dans l'accueil sympathique, et souvent enthousiaste, de leurs auditeurs une récompense trop douce pour que nous ayons besoin de faire l'éloge de leur bonne volonté et de leur zèle. Notre tâche à leur égard sera facile, car elle doit se borner à constater des triomphies et à nous faire l'humble écho de la satisfaction générale.

Le chœur de l'*Espérance*, de Rossini, a ouvert dignement la première partie du concert, et l'effet en a été merveilleux, grâce à l'ensemble avec lequel il a été chanté et à la fraîcheur des vingt cinq voix de nos jolies choristes, qui n'ont pas moins bien rendu le chœur des *Deux journées* de Cherubini. Elles étaient secondées dans ce dernier chœur par vingt cinq messieurs qui ont droit à une part de nos compliments.

Nous avons à signaler l'apparition d'une nouvelle étoile dans la pléiade de nos jeunes et charmantes cantatrices amateurs, celle de mademoiselle ""a chanté d'une façon brillante et correcte l'air de la *Juive*, sa voix a un timbre très sympathique. Mademoiselle "", dont la belle voix de mezzo-soprano et la riche organisation musicale font déjà excité l'admiration dans plusieurs concerts a voulu prouver toute la souplesse de son organe en chantant dans la première partie du concert la romance de *Guillaume Tell*, écrite pour soprano, et, dans la seconde partie, l'air de *Charles VI*, écrit pour contralto, et le double succès qu'elle a obtenu fait honneur à son talent musical aussi bien qu'à l'éclat de la étendue de sa voix.

Le duo des *Diamants de la Couronne* a été pour deux jeunes et charmantes cantatrices, que nous connaissons déjà, l'occasion d'un nouveau triomphe. Elles ont surmonté avec une aisance admirable les difficultés de ce morceau, qui est cependant périlleuse pour bien des chanteuses. Nous avons eu, ensuite, le plaisir de les entendre séparément.

L'air d'alto, mademoiselle "" a chanté l'air de la *Dame Blanche*, de Rossini, d'une façon ravissante et la pureté et la justesse de son chant ont même que sa jolie voix lui ont vale de vifs applaudissements.

Mademoiselle "" a déployé dans l'air de la *Somnambule* toute les ressources d'une organisation musicale réellement remarquable et toutes les ressources d'une voix sonore, fraîche et étendue. La distinction de son chant, l'aisance avec laquelle elle a exécuté les roulades les plus difficiles lui ont valu un succès d'enthousiasme et un rappel, à la suite duquel elle a chanté le *Rêve*, qu'elle avait déjà entendu au dernier concert, mais qu'elle a rendu, cette fois, d'une façon encore plus brillante que la première.

L'admirable duo lyrique ayant fait reporter deux fois successivement fortissimo dans le programme, Mlle "" nous a bien voulu chanter deux mélodies allemandes et l'on est inondé avec goût et avec goût. Un ténor barytan, M. ""a chanté avec beaucoup d'expression le morceau de Dorner, *Mon âme à Dieu*. M. "" est une nouvelle acquisition pour nos concerts d'amateurs et nous espérons entendre encore sa voix sympathique.

De temps à autre les voix humaines faisaient silence pour faire place aux flots d'harmonie qui s'échappaient des deux pianos tenus par Mmes"" et"" ou aux sons mélodieux de M. Oliveira. Un morceau de *Moïse*, de Rossini, et un autre de *Norma*, de Thalberg, exécutés sur deux pianos par mesdames "" et "", ont excité d'unanimes applaudissements, et le talent si remarquable de ces deux gracieuses pianistes a reçu une fête de plus la consécration de notre monde musical. M. Oliveira s'est surpassé lui-même par l'expression et le sentiment avec lequel il a rendu l'adagio et le rondo du 2me concerto de Beriot et la brillante fantaisie du *Lucrèce Borgia*, de Sainton.

Après avoir enregistré les triomphes artistiques et constaté la satisfaction du public, il nous reste à dire que la recette a été bonne et que le bon de l'entreprise—le soulagement de bien des misères dignes de pitié—a été atteint, grâce au concours de tous.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PROVISOIRE DES ETATS UNIS.—*Mardi matin*—Crowell & Hallett contre Spencer Field—Le juge a décidé que la vente était simulée, que le but en était de mettre les biens des demandeurs à l'abri de la loi de confiscation des Confédérés. L'acte n'était ni illégal ni immoral aux yeux de la loi administrée ici. Il y avait danger que les propriétés fussent confisquées si l'on venait à découvrir qu'elles étaient au nom des demandeurs, qui sont hommes du Nord. "La loi pour la confiscation des biens des citoyens du Nord était, je crois, déjà en vigueur, dit le juge. Il avait été convenu que le défendeur recevrait les propriétés, qu'il les garderait ou en disposerait au profit des demandeurs. Les circonstances ont changé. L'état actuel des choses permet à des citoyens du sud de rester fidèles au gouvernement de posséder ouvertement, sans qu'ils aient besoin, sans qu'ils soient tentés d'avoir recours aux subterfuges. Les demandeurs peuvent, aujourd'hui, obtenir justice ou déchéance simplement ce qui est vrai."—Le défendeur a été requis de rendre ses comptes après avoir retranché du montant les frais et ce qui lui est dû pour ses services.

Sur quatre-vingt dix-sept citoyens assignés, quarante six ont été assermentés comme membres du petit jury.

Dans la Cour de district contre John Slidell—Sur la demande de M. Wm. Hunt, agissant au nom de M. L. Castera, avocat de deux intervenants, (la banque des Citoyens et M. D. Marquard) il a été ordonné de nommer une commission qui devra prendre certains témoignages à Paris.

LES VICTIMES—On sait, jusqu'à présent que cinq personnes ont péri sur le ferry Belleville : ce sont : la femme du capitaine Taber, un officier fédéral, Joe, homme de couleur, qui faisait partie de l'équipage, une femme et un enfant dont on ignore les noms.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'interrogatoire du capitaine, du pilote et de l'ingénieur du steamer *Union*, aura lieu cette après-midi, à 4 heures, devant le juge Peabody, à la Cour Prévôtale.

NEGRES DANGEREUX—Henry, nègre de Mme Borge, a été arrêté, hier, dans le Troisième District, sur la demande de sa maîtresse. Il est accusé d'avoir volé, d'avoir menacé d'incendier la maison et d'avoir résisté à l'officier de police. Dans les Bagnes, autre nègre, a été arrêté dans la même partie de la ville. Il était armé d'un couteau et clamait qu'il tuerait le premier blanc qui lui mettrait la main dessus.

TENTATIVE DE CORRUPTION—MM. Asavedo et Mortimer qui un policeman accusait d'avoir voulu le corrompre, ont été traduits, hier matin, devant le Prévôt.

Les accusés avaient obtenu des autorités la permission de se faire livrer une négresse esclave qu'ils voulaient consentait à les suivre. L'esclave s'y étant refusée, MM. Asavedo et Mortimer l'engagèrent à donner $100 en or au watchman s'il la ramenait sur leur plantation. Le magistrat les a condamnés chacun à cent piastres d'amende.

COUR PREVOTALE—Mardi matin—Une douzaine de nègres et de négresses qui s'étaient réunis et avaient fait du tapage dans une maison malfamée. Un canard a été dénoncé et ont été condamnés à quarante piastres d'amende.

Un soldat du Connecticut se plaignait d'avoir été frappé, dans un des chars de la rue Dauphine, par Henry, homme de couleur. Le soldat avait reçu les soups au beau milieu d'une discussion politique et le juge de service, dit le juge. Il était été convenu que le défendeur recevrait les propriétés, qu'il les garderait ou en disposerait au profit des demandeurs. Les circonstances ont changé. L'état actuel des choses permet à des citoyens du sud de rester fidèles au gouvernement de posséder ouvertement, sans qu'ils aient besoin, sans qu'ils soient tentés d'avoir recours aux subterfuges. Les demandeurs peuvent, aujourd'hui, obtenir justice ou déchéance simplement ce qui est vrai."—Le défendeur a été requis de rendre ses comptes après avoir retranché du montant les frais et ce qui lui est dû pour ses services.

Sur quatre-vingt dix-sept citoyens assignés, quarante six ont été assermentés comme membres du petit jury.

Dans la Cour de district contre John Slidell—Sur la demande de M. Wm. Hunt, agissant au nom de M. L. Castera, avocat de deux intervenants, (la banque des Citoyens et M. D. Marquard) il a été ordonné de nommer une commission qui devra prendre certains témoignages à Paris.

LES VICTIMES—On sait, jusqu'à présent que cinq personnes ont péri sur le ferry Belleville : ce sont : la femme du capitaine Taber, un officier fédéral, Joe, homme de couleur, qui faisait partie de l'équipage, une femme et un enfant dont on ignore les noms.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'interrogatoire du capitaine, du pilote et de l'ingénieur du steamer *Union*, aura lieu cette après-midi, à 4 heures, devant le juge Peabody, à la Cour Prévôtale.

NEGRES DANGEREUX—Henry, nègre de Mme Borge, a été arrêté, hier, dans le Troisième District, sur la demande de sa maîtresse. Il est accusé d'avoir volé, d'avoir menacé d'incendier la maison et d'avoir résisté à l'officier de police. Dans les Bagnes, autre nègre, a été arrêté dans la même partie de la ville. Il était armé d'un couteau et clamait qu'il tuerait le premier blanc qui lui mettrait la main dessus.

TENTATIVE DE CORRUPTION—MM. Asavedo et Mortimer qu'un policeman accusait d'avoir voulu le corrompre, ont été traduits, hier matin, devant le Prévôt.

Les accusés avaient obtenu des autorités la permission de se faire livrer une négresse esclave qui refusait de